



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 31 mars 2018

72 adhérents à jour de leur cotisation / 26 présents / 11 pouvoirs / le quorum d'1/3 est atteint

Mme Vergnet, adjointe aux affaires sociales représente le Maire de La Côte Saint-André, excusé

Personnes excusées : Mr Neuder, président Bièvre Isère Communauté  
Mme Limon, députée  
Pascale Bourgeois et Joël Deduytsche, membres du CA

### **Pour ouvrir l'AG : étang du Grand Albert à Arzay**

Présentation du projet de remise en eau de l'étang du Grand Albert à Arzay par l'association « Collectif Grand Albert » représentée par Myriam et Antoine Lenoël.

Le collectif organise, entre autres activités, des chantiers de bénévoles qui ont lieu en principe le mardi matin : on peut se renseigner auprès d'Yvan Rieussec (06 76 85 89 39).

BLE est membre du CA de cette nouvelle association depuis sa dernière Assemblée Générale et nous cherchons une personne intéressée pour nous y représenter.

### **Assemblée Générale ordinaire**

Les adhérents avaient reçu le bilan d'activités ainsi que le bilan financier de l'année 2017 en même temps que l'invitation à l'AG.

La présidente, Claire Fauvet, ouvre la réunion en disant sa satisfaction de voir l'emploi d'animatrice devenir pérenne au sein de l'association.

### **Retour sur plusieurs points du bilan d'activités :**

#### **Education à l'environnement**

Présentation par Claire Aguiard de l'exposition sur les corridors biologiques réalisée en collaboration avec les animateurs des autres structures engagées dans le volet pédagogique du contrat Trame Verte et Bleue Bièvre Valloire (le CEN - Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère, la LPO, le Pic Vert, Nature Vivante). Une fiche pédagogique (élèves d'école primaire - cycles 2 et 3) a également été réalisée. L'expo peut être empruntée gratuitement (médiathèques, établissement scolaires, mairies, particuliers.....) sous couvert de la signature d'une convention.

Dans le volet pédagogique du contrat, BLE avait envisagé de réaliser des animations auprès d'élus ou de techniciens de communes. Elles n'ont pas débuté pour l'instant. Elles sont envisagées pour la deuxième partie du contrat (2019 – 2020) ainsi qu'une sensibilisation à la trame « noire » (impact de l'éclairage nocturne sur les déplacements de la faune).

#### **Présentation de l'inventaire des haies bocagères réalisé par Claude Thiery et Stéphanie Blachon (par Claude)**

Stéphanie et Claude sont salariés à temps très partiel pour conduire cet inventaire. Celui-ci est réalisé dans le cadre du contrat Trame Verte et Bleue Bièvre Valloire, action coordonnées par la Fédération des chasseurs de l'Isère et financée à 100% (Région Auvergne Rhône-Alpes + FEDER –financement de l'Europe).

Chaque année deux communes sont inventoriées. Ces communes sont situées sur des corridors biologiques que le SRCE (Schéma de Cohérence Ecologique) de la région Auvergne Rhône-Alpes a classés à préserver ou à restaurer. Claude présente le travail réalisé sur la commune de Pajay en 2016, la même méthodologie étant utilisée sur toutes les communes.

## Les étapes de l'inventaire

- Répertorier les haies sur cartes et photos aériennes
- Vérifier sur le terrain (ne sont pas concernées les haies situées sur les propriétés privées et celles autour des maisons)
- Classer les haies (hautes, basses, multistrates, relictuelles, sur talus...)
- Décrire chacune des haies : longueur, hauteur, espèces végétales présentes, exposition, classée ou non dans le PLU...
- Répertorier les haies disparues
- Définir des priorités de préservation ou de restauration (les haies sur talus ou en bordure de cours d'eau ou perpendiculaires à la pente ou orientée est-ouest...)
- Faire des préconisations d'entretien (époque d'intervention, matériel, ....) ou de restauration (espèces à planter, conseils de plantation...).

Un inventaire de même type est réalisé pour les arbres isolés

Pour de nombreuses haies, la restauration consisterait simplement à les laisser repousser. Il s'agit donc de signaler les zones qu'on souhaite voir se reboiser (pose de piquets, panneaux explicatifs, contact avec les entreprises qui travaillent pour les communes...).

Le rapport d'inventaire concernant la commune de Pajay est consultable sur le site de BLE :

<http://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2017/12/inventairehaiespajay.pdf>

## Jardin Mobile

Ce que c'est : <http://www.bievre-liers-environnement.fr/activites/jardin-mobile-cest-quoi/>

Jean-Paul Cécillon coordonne cette année l'activité. Vous pouvez le contacter pour lui proposer de participer en ouvrant votre jardin : 06 52 03 87 98 ou [jeanpaul.cecillon@laposte.net](mailto:jeanpaul.cecillon@laposte.net)

## Réseau de Veille

Quelques problèmes avec l'application de la circulaire préfectoral sensée être entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2017 qui interdit le **brûlage des déchets végétaux** par les professionnels (forestiers, agriculteurs, pépiniéristes) sur toutes les localités de notre territoire. De nombreuses émissions de fumées dans le dernier mois a montré la quasi non-application de la circulaire. Il semblerait, en ce qui concerne la profession agricole, que la chambre d'agriculture souhaite prendre le problème à son compte. Il faut dire que pour l'instant rien n'est envisagé par les collectivités hormis les dépôts payants en déchèterie. La circulaire peut être consultée sur notre site :

<http://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2016/12/AP2016-05-12-brulage-par-agriculteurs-et-forestiers.pdf>

En ce qui concerne les particuliers, la réglementation est en général respectée même s'il n'est pas toujours facile de faire comprendre que les trajets en voiture génèrent moins de pollution que le brûlage...

<http://www.bievre-liers-environnement.fr/wp-content/uploads/2016/04/brulagedechetsvertsplaquette-DREAL.pdf>

...sachant que la solution la moins génératrice de nuisances est de garder ces matières végétales sur son terrain (compostage, broyage pour réaliser des paillages...).

## Les bilans d'activités et financiers sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Concernant le compte-rendu financier, il est précisé que BLE ne reçoit aucune subvention publique pour son fonctionnement.

L'argent public reçu par BLE concerne le financement d'actions précises (région Auvergne Rhône-Alpes pour les actions pédagogiques du contrat Trame Verte et Bleue Bièvre Valloire, Fédération de Chasse pour l'inventaire des haies dans le cadre du même contrat, Fondation de France pour le projet du Biel à La Côte Saint-André).

Pour les sorties sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) ce sont les établissements scolaires qui sont

directement subventionnés par le département, ce qui permet en outre que les établissements scolaires puissent rémunérer le travail de notre animatrice.

De plus, nous bénéficions de la part de la commune de La Côte Saint-André du prêt gracieux du jardin Mercier et du local attenant.

## **Composition du CA 2018**

Démission de Pascale Bourgeois qui va prochainement changer de région et qu'on remercie pour le travail qu'elle a réalisé pour BLE.

Membres : BLACHON Stéphanie, CECILLON Jean-Paul, DEDUYTSCHÉ Joël, DREVET Christian, FAUVET Claire, GEHIN Chantal, NICOUD Elisabeth, PERENON PILLON Isabelle, THIERY Claude / membre associée : Claire AGUIARD au titre d'animatrice salariée

Les tâches seront réparties au cours de la **prochaine réunion du CA**, le **lundi 16 avril** à 20h au jardin Mercier (1 rue Victor Hugo à La Côte Saint-André). Les réunions du CA sont ouvertes aux adhérents : les dates en seront régulièrement communiquées (une réunion mensuelle).

## **Projets 2018**

### **Festival des énergies renouvelables**

Coorganisé avec ADELIS (association de St Siméon de Bressieux) avec l'aide de la commune de St Siméon et de Bièvre Isère Communauté qui a des projets à promouvoir dans le cadre de l'élaboration de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) autour de la méthanisation, de l'énergie solaire et de la filière bois. Le festival aura lieu au cours du week-end de Pentecôte (18, 19, 20 mai) à St Siméon de Bressieux.

#### Préprogramme (sous réserve)

- Construction d'une éolienne artisanale pilotée par ACE (Association d'élèves de l'école d'ingénieur ENSE3 de Grenoble) du jeudi 17 au lundi 21 : action ouverte à la participation de toutes les personnes volontaires, sur inscription.
- Vendredi 18 à 20h30 : projection du film « Libre » de Jean-Paul Jaud (au Carrousel)
- Samedi 19 à 20h30 : conférence Négawatt (au Carrousel)
- Dimanche 20 de 10h à 18h : divers stands, ateliers ou miniconférences : méthanisation, construction de fours solaires, véhicules électriques ou GNV (auto et vélo), centrales villageoises, chartes bois, 100% en autonomie à la ferme, assemblage photovoltaïque, cerf-volants, AGEDEN, autopartage, présentation de travaux d'élèves, ateliers pour enfants

Les affiches et plaquettes seront bientôt disponibles.

Nous aurons besoin de volontaires pour le montage et le démontage de la manifestation (samedi, dimanche et lundi)

### **Accueil du tour de France Alternatiba**

Il fait étape à La Côte Saint-André le 31 août : accueil à minima (hébergement) ou plus ambitieux selon des idées et bonnes volontés que nous pourrions mobiliser à cette occasion. Une réunion de préparation le 5 avril au matin a été annoncée et diffusée auprès des adhérents, sympathisants et association amies. La réunion étant un matin en semaine, à un moment où tout le monde n'est pas disponible, n'hésitez pas à faire part de vos suggestions.

Pour infos, site alternatiba : <https://alternatiba.eu/>

### **Projet d'implantation d'éoliennes dans la plaine du Liers**

Projet de parc éolien pour 4 à 6 éoliennes sur les communes de Le Mottier et Longechenal (qui ont donné leur accord). Un comité de suivi s'est réuni le 26 mars dernier à l'initiative du porteur de projet (société Kallista). Nous y étions présents au côté de la FRAPNA et de la LPO. Le projet est au stade du début des études (étude état initial en cours puis études d'impact). Le comité de suivi doit à nouveau se réunir au début de l'été. Le porteur de projet a en projet d'organiser des réunions à destination des habitants.